

# La Gazette Marloise

Bulletin d'information trimestriel

## N°7 - novembre 2022



## VOS ÉLUS MUNICIPAUX

### Le Conseil Municipal



**Maire : Patrick Poisot**

Délégué de Marles auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (CCVB)



**1er Adjoint : Michel Lacas**

- Finances, budgets et exécution budgétaire,
- Urbanisme de planification,
- Réglementation relative à la publicité,
- Sécurité,
- Gestion des listes électorales,
- Actions auprès de la jeunesse,
- Relations avec La Poste (agence postale).



**2ème Adjointe : Nadine Stubbé**

- Déléguée de Marles-en-Brie auprès de la Communauté de Communes du Val Briard (C.C.V.B.),
- Travaux,
- Relation avec les experts,
- Visite de sécurité des bâtiments et suivis des commissions de sécurité.



**3ème Adjoint : Arnaud Fabre**

- Animations sportives, culturelles et festives,
- Relations avec les associations,
- Communication et information.



**4ème Adjointe : Michèle Benech**

- Enseignement du 1er degré,
- Représentation de la commune auprès des lycéens et collégiens du secteur,
- Services périscolaires,
- Action sociale,
- Actions en faveur des seniors,
- Gestion des listes électorales.



**5ème Adjoint : Stéphane Bonnel**

- Espaces verts,
- Développement durable,
- Cimetière,
- Relations avec la sécurité civile, la défense nationale, la gendarmerie nationale et les services d'incendie et de secours,
- Patrimoine,
- Suivi de la politique culturelle de la commune,
- Cérémonies,
- Transport.

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**P. POISOT**

### RÉDACTION / MAQUETTE

**C. HUBERT**

### CRÉDITS PHOTOS / IMAGES

**C. HUBERT, A. FABRE**

**freepng.fr**

### IMPRESSION

**LES PRESSES DU LION, Lognes**

### Les conseillers municipaux de la majorité\*

- Christophe PALLEZ
- Sylvie CHEVALIER
- Éric PIASECKI
- Caroline VERTON
- Patrice GASTON
- Sandrine ROBINET
- Julia GOMES
- Marc AVET
- Myrto VÉRO

### Les conseillers municipaux de l'opposition\*

- Luis NORINHA
- Greta BOCKLER
- Isabelle AZANÉ
- Adrien DE RIEUX

## HORAIRES DE LA MAIRIE

### ACCUEIL DU PUBLIC

**Mairie / Agence Postale**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
9h00 / 12h00

**Mairie uniquement**

Vendredi

13h30 / 17h30

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

01 64 42 55 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
9h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30

Mercredi et samedi

9h00 / 12h00

### FERMETURE

**MERCREDI ET SAMEDI**

**À PARTIR DE 12H00**



**A  
GEN  
DA**

**19 novembre :**

**Loto de l'association des parents  
d'élèves de Marles-en-Brie**

**27 novembre :**

**Brocante aux jouets**

**3 décembre :**

**Marché de Noël**

**4 décembre :**

**Arbre de Noël de l'école**

\* L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Article L2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)



## ÉDITO

### LE MOT DU MAIRE

Chères Marloises, chers Marlois,  
Malgré une conjoncture économique difficile, en voilà une belle rentrée énergique avec nos rencontres annuelles comme le forum des associations, le Marl'athon, Nettoyons la nature et la Ronde des 3 Clochers !

Notre riche tissu associatif a encore réuni un grand nombre de visiteurs, notre course annuelle a vu 120 coureurs de tous âges et la randonnée patrimoniale a séduit 90 participants.

L'opération annuelle de nettoyage du village n'a pas autant séduit que les années précédentes (le temps n'était pas avec nous) mais le nombre de déchets et autres dépôts sauvages étaient en très forte baisse, la bonne nouvelle !

La petite nouveauté, c'est la célébration officielle de nos marlois bacheliers autour d'une remise de récompenses.

La prochaine échéance, c'est le marché de Noël en date du 3 décembre qui démarrera avec la fanfare à 15h.

Une vingtaine d'exposants vous accueillera jusqu'à 22h pour nos yeux et nos papilles.

Coté préservation de l'environnement, le SIETOM poursuit son plan d'actions avec un tri sélectif amélioré en contrepartie de la suppression du ramassage des déchets verts (lorsqu'ils étaient ramassés, ils n'étaient pas triés mais incinérés).

Coté Mairie, nous avons comme projet de campagne, la réduction de la facture énergétique et l'actualité nous presse. Cela passera par le chauffage des bâtiments communaux, l'éclairage public et cela à court terme.

Nous sommes ouverts à toutes propositions sur ce sujet brûlant.

Malgré ce climat international tendu, je vous souhaite un bel automne dans notre belle commune où il fait bon vivre et je souhaite la bienvenue à notre nouveau kinésithérapeute ostéopathe qui vient de s'installer dans le cabinet médical du centre village.

#### SOMMAIRE :

<b>Vos élus municipaux</b>	page 2
<b>Édito - Le mot du maire</b>	page 3
<b>Travaux</b>	page 4
<b>Vie associative</b>	page 6
<b>Infos Pratiques</b>	page 10
<b>Civisme - Bien vivre ensemble</b>	page 15
<b>Galerie de photos</b>	page 16
<b>Coup d'oeil sur ...</b>	page 18
<b>Tribune libre de l'opposition</b>	page 19
<b>N° utiles / Urgences</b>	page 20

#### COMMUNIQUER AVEC VOTRE MAIRIE : LA MARCHE À SUIVRE

Pour que les demandes en mairie soient enregistrées et traitées officiellement, il est nécessaire d'utiliser les moyens de communications mis à votre disposition :

- Courriels de la mairie :
  - ▶ pour vos demandes d'urbanisme : [urbanisme@marles-en-brie.fr](mailto:urbanisme@marles-en-brie.fr)
  - ▶ pour vos demandes concernant le périscolaire : [periscolaire@marles-en-brie.fr](mailto:periscolaire@marles-en-brie.fr)
  - ▶ pour vos demandes concernant l'état civil : [etat-civil@marles-en-brie.fr](mailto:etat-civil@marles-en-brie.fr)
  - ▶ pour toute autre demande : [mairie@marles-en-brie.fr](mailto:mairie@marles-en-brie.fr)
- Site internet de la mairie : [www.marles-en-brie.fr](http://www.marles-en-brie.fr)
- Courrier déposé dans la boîte aux lettres verte de la mairie
- Appel téléphonique au **01 64 42 55 80** : laisser un message
- Sur place, en mairie aux horaires d'ouverture
  - ▶ Du lundi au samedi de 9h à 12h
  - ▶ Le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30

Vos questions, suggestions, réclamations ou demandes de rendez-vous seront ainsi prises en compte dans les meilleurs délais.

## TRAVAUX

### Extinction ponctuelle de l'éclairage public la nuit, sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie, à l'exception des rues Pillot, Renoir et Lavoisier

Le conseil municipal de Marles-en-Brie, en séance du 14 septembre 2022, a décidé d'une extinction ponctuelle de l'éclairage public, la nuit de 00h00 à 05h00.

L'entreprise SPIE qui assure la maintenance de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Marles-en-Brie programme la phase concrète de réalisation pour adapter les armoires d'éclairage public avec des horloges astronomiques, en fonction des délais de livraison.

Les horaires d'extinction ponctuelle seront confirmés ultérieurement pour tenir compte des temps de charge

des batteries des équipements (antenne relais pour la vidéoprotection et les radars pédagogiques) installés sur les candélabres.

Le conseil municipal a également décidé de maintenir la pose des illuminations de Noël. Le coût de l'énergie consommée des guirlandes de Noël en led est de 383 €, sans extinction de l'éclairage, pour la période de fin novembre à mi-janvier, et de 256 € avec coupure.

L'éclairage public sera maintenu les nuits du 24 décembre et 31 décembre.



#### Lanternes avenue du Général Leclerc

La commune de Marles-en-Brie a conjointement avec la commune de Fontenay-Trésigny remplacé les 9 anciennes lanternes de l'avenue du Général Leclerc par des luminaires en led.

Le coût total de ces travaux réalisés par la société INEO Infrastructure est de 4 133,64 €.

Ils sont subventionnés par le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.) à hauteur de 1 973,35 €.

#### Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage située route de Chaubuisson, sur les communes de Marles-en-Brie et Fontenay-Trésigny a été ouverte le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par la Communauté de Communes du Val Briard.

La gestion de l'aire d'accueil a été confiée, par délégation de service public, à DS Services, qui a un rôle de médiation entre les gens du voyage et les collectivités, la Communauté de Communes du Val Briard et les communes de Fontenay-Trésigny et Marles-en-Brie.

Cette aire d'accueil compte 15 emplacements pour une trentaine de caravanes.

Les enfants d'âge élémentaire sont accueillis dans les écoles de Marles-en-Brie et Fontenay-Trésigny.

Une participation à la scolarisation a été demandée à la Communauté de Communes du Val Briard.

## L'ÉCOLE

### Travaux d'été à l'école

Comme chaque année, nous avons profité, des congés scolaires d'été pour effectuer différents travaux :

- Des porte-manteaux pour la salle de motricité ont été réparés
- Et 10 nouveaux ont été installés pour une classe de maternelle
- Une étagère supplémentaire a été posée dans une classe de maternelle
- 25 tables et 13 chaises ont été changées dans une classe de primaire
- Une classe en primaire a été repeinte, l'éclairage refait et les rideaux nettoyés
- Dans la cour toutes les bandes ont été retracées et repeintes
- L'ordinateur portable et l'imprimante du bureau de la directrice ont été changés



UNE MARQUE V.THERM SERVICES

**Installation, entretien et dépannage chauffage**

**Devis gratuits - À votre service 5j/7j**



**38 rue de la Brèche aux Loups 77610 MARLES EN BRIE**  
**Tel : 09 86 66 36 77 Mail : contact@veroneo.com**  
**Web : www.veroneo.com**



Isabelle **ERDMANN**  
Cédric **FONTUGNE**  
Agents généraux associés  
Orias 12069153 -18007328  
**2 agences à votre service**



8 avenue de Strasbourg  
**77120** Coulommiers  
Tél. : 01.64.03.02.49

12 rue de la Gare  
**77360** Vaires-sur-Marne  
Tel. :01.60.20.19.97

Confiez la gestion de vos risques  
à un entrepreneur comme vous,  
votre agent Gan



Gan Assurances - Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE 6512Z - Siège social : 8-10, rue d'Amoy - 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 2100 - www.gan.fr - Direction Reclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul - 92024 Nanterre - E-mail : reclamations@gan.fr - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



**Mouillard**  
**Couverture**  
**Charpente**

PAS DE TOIT SANS MOI !

Entreprise de couverture à Marles-en-Brie

Sollicitez l'équipe de Mouillard Couvertures  
Charpentes pour la réalisation de tous les  
travaux de toiture !



CHARPENTE - COUVERTURE - ISOLATION  
ZINGUERIE - VELUX

121 avenue du Général de Gaulle  
77610 MARLES-EN-BRIE  
Appelez au 09 74 56 75 78

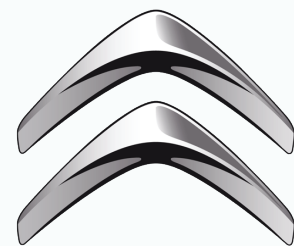
<https://www.mcc-couvertures.fr/>

**GARAGE BERTRÉ**  
**Jean-Jacques**

157 avenue du Général de Gaulle  
77610 MARLES-EN-BRIE

Tél. : 01 64 25 95 07  
Fax. : 01 64 42 61 86

garagebertre@orange.fr



**CITROËN**

# VIE ASSOCIATIVE

## LE CAQUET DES FEMMES



**Le Caquet** (bavardage, babil, jactance, ) **des femmes** (le bavardage est-il l'apanage des femmes ?)

- **Des femmes ?** Oui de 30 à 80 ans.
- **Et que font-elles ?** Hé bien elles chantent. Le jeudi soir à Marles-en-Brie.
- **Et ça se passe comment ?** Après bonjours et blablas de circonstance, le chef de chœur nous fait échauffer les voix, et puis on répète les chants du programme, par pupitre et toutes ensemble. Dans la joie et la bonne humeur. On est là aussi pour se détendre.
- **Le chef ?** Oui Bernard. Un passionné de musique et de chant, au dynamisme incomparable, foisonnant de projets divers et passionnants. Le thème cette année est « Anges et démons » Tout un programme...
- **Oui mais un chœur de femmes ?** De nombreuses pièces classiques sont écrites pour voix de femmes. Mais nous trouvons dans la variété, le jazz, boogie, ... de quoi satisfaire notre envie de diversité.
- **Et sinon l'ambiance du groupe, c'est comment ?** On s'entend bien, on s'entr'aide, on adore se retrouver et partager cet amour du chant. On aime aussi faire la fête et partager un pot de temps en temps.
- **Des concerts ?** Evidemment. Chanter en concert, c'est la récompense du travail accompli. C'est une ambiance unique. Et lorsque le public en redemande, c'est magique. Allez, il faut essayer pour ne rien regretter : dès le mois de Septembre, le Jeudi de 19H30 à 21H, salle polyvalente, rue Caron.

À très vite, les choristes du Caquet des Femmes,

**Contact :** lecaquetdesfemmes@gmail.com // 06 08 47 14 47 (Blanc Sophie, présidente de l'association)



### Rétrospective marloise

Quelques agréments pour améliorer la vie quotidienne d'une autre époque.

**30 Juin 1839 :** Quête faite en commune, en faveur des

Marlois dont les récoltes ont été gelées dans le département. (27 donateurs).

**20 Novembre 1880 :** Projet d'éclairage public du village de Marles.

**18 Février 1884 :** Pour l'éclairage public, réverbères à allumer pendant les quatre mois de l'hiver. Salaire facultatif alloué au garde-champêtre pour ce travail.

**12 Novembre 1906 :** Enlèvement de la vase du Marchais, et vente de celle-ci au profit de la Caisse des Ecoles.

**2 Juillet 1908 :** Désir du Conseil municipal d'installer dans le presbytère resté vacant une garderie pour les jeunes enfants pendant la saison des travaux d'été. Garderie ouverte pendant Juillet, Août, Septembre de 7 heures du matin à 7 heures du soir, tous les jours et une demi-journée les Dimanches et Fêtes, enfants de 2 à 5 ans admis.

*(Extraits relevés dans le registre des délibérations du Conseil municipal de l'époque).*

**Association MARCH**

## De Brie et D'ailleurs

Service de livraison à domicile :

- Produits locaux & régionaux
- Planches charcuterie & fromage
- Des box de saison
- Coffrets gourmands

Rendez-vous sur [www.debrietdailleurs.fr](http://www.debrietdailleurs.fr)

07.86.83.39.28

[contact@debrietdailleurs.fr](mailto:contact@debrietdailleurs.fr)

De brie et D'ailleurs

debrietdailleurs

MIROITERIE  
**SMV**

- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte fenêtre
- Volet
- Porte de garage
- Portail
- Baie vitrée

MIROITERIE  
**SMV**

- Bris de glace
- Miroir
- Garde Corps
- Crédence
- Paroi de douche
- Verre décoratif

12 impasse de la Fosse Rouge ZA Lavoisier  
77220 Presles-en-Brie

Tél. : 01 64 07 45 09 - Mob. : 06 34 48 71 93

<https://www.miroiteriesmv.fr/>

*Pizzeria  
Da Renato*

RISTORANTE ITALIANO



Ouvert  
du lundi au samedi  
de 12h à 14 h  
et de 19h à 22h30

*54, avenue de Verdun*

*77610 Fontenay-Trésigny*

Tél. : 01 64 25 25 19

# HORVAIS

Zone Artisanale

13 rue Victor Hugo 77610 Fontenay-Trésigny

Tél.: 01.64.25.20.01 Fax : 01.64.25.99.30.

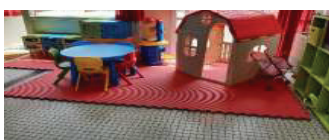
[contact@horvais.fr](mailto:contact@horvais.fr)

- FENÊTRES
- VOLETS ROULANTS
- RIDEAUX MÉTALLIQUES
- MOTORISATION
- RÉPARATION



**A PETITS PAS**

Association Assistantes Maternelles – Marles en Brie



Rencontres hebdomadaires à la salle polyvalente (motricité, travaux manuels, jeux d'éveil, chants, anniversaires....)

Organisation de sorties pédagogiques trimestrielles (ferme, zoo, parc...)  
Chasse aux œufs de Pâques  
Visite du Père-Noël

Spectacle de Noël présenté par la compagnie Tralalaire

Pots avec les parents, en janvier et en juin  
Réunions organisationnelles assistantes maternelles

LAVOINE	MARIE	PRÉSIDENTE	07 60 89 17 84
GUIDICELLI	FLORENCE	TRESORIERE	06 77 87 23 98
FERREIRA	MANUELLA	SECRETARE	06 43 20 37 34
MARQUES	SYLVIE		06 82 29 22 95
BARCHE	NATHALIE		06 15 71 79 43
RODRIGUES	CRISTINE		06 50 27 24 24
AUDOUR	CHRISTINE		06 20 41 22 04
BOUCHER	MAGALI		07 86 18 96 12
GABILLET	GAELE		06 07 86 77 90

**En quelques mots...**

La pétanque de L'Âne Marlois une association qui fête ses 1 ans.

Cette année fut riche en souvenirs et en moments de partage, la bienveillance et la bonne humeur ont été au rendez-vous toute l'année...

Alors si vous aussi, vous souhaitez partager des moments en jouant à la pétanque dans la bonne ambiance !  
Rejoignez-nous !!!



**Les moments forts de l'année...**

**1** Marché de Noël

L'association a participé pour la première fois au marché de Noël, en vendant des escargots...



**2** Premier tournoi

La première de l'association à reçu un franc succès ! Alors on n'est pas prêts de s'arrêter !



**3** Nouveaux Terrains

Nous voulons remercier la municipalité de Marles pour le financement, et aux adhérents pour le coup de main.



**4** La nocturne

Se retrouver entre boulistes avec leurs proches pour jouer et bien manger ! C'était ça la soirée nocturne !







**DS**  
**Agencement & Travaux d'intérieur**

Pour tous vos travaux de rénovation et décoration

PEINTURE - CARRELAGE - ÉLECTRICITÉ  
PLOMBERIE - MENUISERIE INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE -  
POSE DE CUISINES ET SALLES DE BAIN

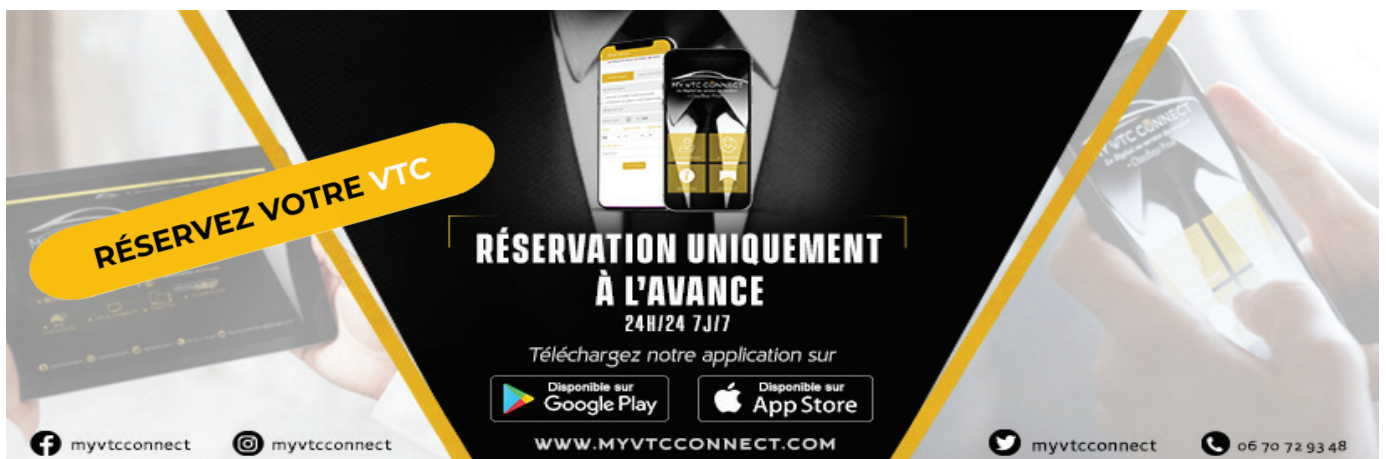
Partenaire et fournisseur ARAN :  
cuisines - salles de bain - dressings  
<https://www.arancucine.it/www/fr/>

Mr SABLJAK  
06 86 70 85 59  
dsabljak@wanadoo.fr



**Couverture**  
**Zinguerie**  
**Rénovation**  
**Maçonnerie**

Tél.: 06 69 66 06 22 / 06 42 74 63 34



**RÉSERVEZ VOTRE VTC**

**RÉSERVATION UNIQUEMENT  
À L'AVANCE**  
24H/24 7J/7

Téléchargez notre application sur

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

WWW.MYVTCONNECT.COM

myvtconnect | myvtconnect | myvtconnect | 06 70 72 93 48



**Le parquet, notre passion !**  
**30 ans d'expérience**

Christophe DERVILLÉ  
06 58 45 71 02

christophe@inovparquets.fr

121 Avenue du Général de Gaulle  
77610 Marles en Brie

FOURNITURE ET POSE DE TOUS PARQUETS - PONÇAGE ET VITRIFICATION  
SHOW-ROOM À MARLES-EN-BRIE SUR RDV UNIQUEMENT  
DÉPLACEMENT FRANCE ET ÉTRANGER  
Vente de granulés au sac ou à la palette

# INFOS PRATIQUES

## TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES CORRESPONDANCES DES LIGNES EXPRESS 01 ET EXPRESS 02 DEPUIS FONTENAY-TRÉSIGNY ET LA GARE DE MARLES-EN-BRIE

Sans concertation avec les principaux intéressés, pour des raisons économiques, **Île de France mobilité et Transdev**, ont supprimé les arrêts de Fontenay-Trésigny et de la gare de Marles-en-Brie, le 4 juillet 2022.

Suite à plusieurs réunions, en présence de notre député Isabelle Perigault, de nos conseillers départementaux Daisy Luczak et Jean-Marc Chanussot, du président de la CC ValBriard Marc Cuypers et les maires Jean Abiteboul (La Houssye-en-Brie), Patrick Rossili (Fontenay-Trésigny) et moi-même, nous avons obtenu un TAD de substitution en attendant une solution pérenne.

### TARIFICATION

Le TàD est accessible avec les titres de transports franciliens détaillés ci-dessous :

### Contact

[marne.centrale-mobilite.fr](http://marne.centrale-mobilite.fr)

01.60.02.32.32

Du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### Forfaits & tickets

#### Les forfaits Navigo

Pour tous	Jeunes	Tarifs réduits et gratuits
Navigo annuel	Imagine R Étudiant	Navigo gratuité
Navigo mois	Imagine R Scolaire	Navigo Solidarité mois
Navigo semaine	Gratuité Jeunes en insertion	Navigo Solidarité semaine
Navigo jour		Améthyste

Commandez et rechargez votre passe Navigo selon vos besoins et votre profil sur [navigo.fr](http://navigo.fr), aux guichets et dans les agences des transporteurs (RATP, SNCF, Optile).

#### Les tickets

Disponibles en gares, stations et agences (au format papier ou rechargeables sur votre passe Navigo Easy) :

#### Ticket t+

#### Mobilis

#### Paris Visite

#### Ticket Jeunes week-end

#### Ticket d'accès à bord (2€)



### Les différents supports pour vos titres de transport



Via l'application  
**Île-de-France Mobilités**



**Passe Navigo Easy**  
En gare, stations, commerces de proximité...



**Passe Navigo**  
Sur internet depuis votre espace personnel, ou en gare et en station

## Réforme de la taxe d'aménagement et des imprimés de demande d'autorisation des droits des sols



Le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la gestion de la taxe d'aménagement a été transférée à la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.).

Ce transfert s'accompagne d'un rapprochement avec la gestion de la taxe foncière permettant aux redevables de déclarer en une seule fois les changements apportés à leur bien (construction neuve, extension...) pour le calcul des taxes d'urbanisme, et la mise à jour de la base pour le calcul des taxes foncières.

La date d'exigibilité de la taxe d'aménagement est reportée à la date de réalisation définitive des travaux, au sens de l'article 1406 du Code Général des Impôts, soit 90 jours, à compter de la réception définitive des travaux (dans les mêmes conditions que les déclarations de changements fonciers).

La taxe d'aménagement sera acquittée en deux fois pour les montants supérieurs à 1500 €, à 90 jours, et 6 mois après la date d'exigibilité de la taxe.

Cette réforme se double d'une réforme des imprimés de demande au titre des autorisations d'urbanisme.

N'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de mairie pour toutes informations complémentaires. ([urbanisme@marles-en-brie.fr](mailto:urbanisme@marles-en-brie.fr) ; Tél. : 01 64 42 55 80)

**N'oubliez pas que tous les travaux réalisés sur votre propriété se déclarent.**

Les exceptions sont rares et doivent toutefois être conformes au code de l'urbanisme et au règlement du plan local d'urbanisme approuvé le 20 février 2020.

**Centre Communal d'Action Sociale**



Le CCAS de Marles-en-Brie propose aux personnes âgées de 65 ans, vivant seules ou en couple, non-imposables, domiciliées à Marles-en-Brie, une aide au paiement des charges de chauffage. Les montants de ressources doivent être inférieurs aux seuils d'imposition suivants, hors réductions d'impôts au titre du crédit d'impôt :

- 15 547 € pour une personne seule,
- 20 659 € pour 1,5 part,
- 29 008 € pour un couple,

et après application de la décote de la réduction d'impôt sous condition de ressources et, compte tenu du seuil de mise en recouvrement de l'impôt.

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie, avant le 31 octobre 2022, munis d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, de l'avis de non-imposition, d'un justificatif de paiement des charges de chauffage et un R.I.B.. Les personnes âgées hébergées ne pourront bénéficier de cette aide.

**SERVICE DE CONSULTATION DE MÉDECINE GÉNÉRALE**



Face à la désertification médicale dont souffre la Seine-et-Marne, la commune de Marles-en-Brie vous informe qu'il existe un plateau technique de consultations non programmées (sans prise de rendez-vous) qui a vocation à accueillir les patients qui nécessitent une consultation de médecine générale.

Celui-ci se trouve à l'hôpital de Forcilles, à Ferolles-Attilly (77150).

Les consultations sont assurées, du lundi au vendredi, de 9h. à 18h.

Vous pouvez également prendre un rendez-vous pour une consultation en médecine générale en composant le 01.60.64.60.60.

► Plus d'infos /<http://hopital-forcilles.cognacq-jay.fr/>

**Poisot**  
optique



*Près de chez vous !  
Votre opticien indépendant*

*Situé 10 rue Curie  
(CC Intermarché)  
À Fontenay-Trésigny*

*01 64 16 16 20  
poisoptique@gmail.com*



*Au plaisir de vous rencontrer  
Cindy POISOT*

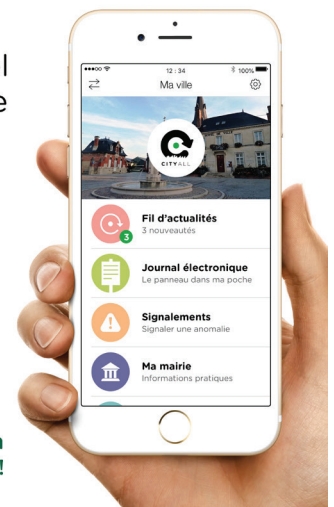


DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



## SIETOM77 : NOUVELLES CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF

### MÉMO TRI

Tous les emballages se trient dans le bac jaune  
A déposer en vrac, sans sac, bien vidés



**Bouteilles et flacons en plastique**  
**Aérosols, boîtes et barquettes métalliques**  
**Cartons, cartonnets et briques alimentaires**

**NOUVEAU**  
À PARTIR DU 3 OCTOBRE 2022

**Barquettes en plastique et pots de yaourt**

**Petits emballages en métal**  
**Barquettes en polystyrène**  
**Sachets et films en plastique**

**Emballages volumineux : grands cartons bruns à apporter en déchetterie**



### EMBALLAGES EN VERRE

Ils se recyclent à l'infini



**Bouteilles, pots, bocaux et flacons**

Retrouvez toutes les consignes de tri et les emplacements des bornes d'apport volontaire sur notre site internet : [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)



Pour tous renseignements  
01 64 07 99 75  
Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

### LE PAPIER

Tous les papiers se recyclent



**Journaux, magazines, prospectus, courriers, lettres, impressions...  
Cahiers à spirales et documents agrafés acceptés**

Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères de la Région de Toulman-en-Brie  
SIETOM 45 route de Fontenay 77220 Toulman-en-Brie - 01 64 07 99 75 - [info@sietom77.com](mailto:info@sietom77.com) - [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)

### BOURSE D'ENTRETIEN SCOLAIRE

La municipalité alloue une bourse aux jeunes marloises et marlois inscrits en sixième et jusqu'à l'âge de seize ans (à la date de la rentrée en cours).  
Merci de déposer en mairie un R.I.B. accompagné du nom et prénom ainsi que la date de naissance et l'adresse de l'enfant concerné avant le 31 décembre de l'année en cours.



### ZÉRO PHYTO : LA LOI LABBÉ



Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, les forêts ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant du domaine public ou privé.

#### **Des conséquences visibles pour la commune :**

• L'entretien du cimetière change...

Depuis l'apparition de la phytochimie dans les années 50, les allées de nos cimetières sont arrosées de pesticides pour maintenir une apparente « propreté ». Pas d'herbe certes, mais un sol contaminé, des eaux de ruissellement chargées de produits dangereux. Si aujourd'hui, l'herbe revient dans les allées en gravillonnées, ce n'est pas par absence d'entretien car les services techniques veillent à limiter la prolifération des herbes hautes qui pourraient s'agrainer.

C'est la marque d'un entretien plus respectueux de la vie de la nature et de la santé de chacun d'entre nous.

Désormais, on coupe les herbes et des expériences de végétalisation sont menées en partenariat avec l'association Aquibrie. Les herbes poussent un peu plus qu'avant pour que ces lieux de mémoire redeviennent des lieux de vie pour la nature.

• Pour les particuliers, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel sont interdits depuis le 1er janvier 2019.



# La Ferme du Moulin

VOLAILLES ET PRODUITS FERMISERS

Rue Caron - 77610 Marles-en-Brie  
Tél. : 01 64 25 22 10

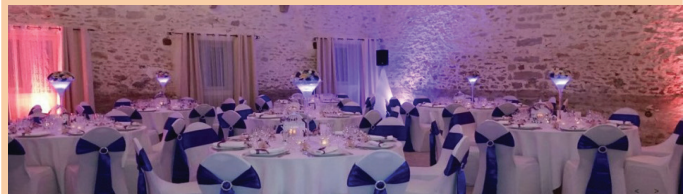
[www.lafermedumoulin.fr](http://www.lafermedumoulin.fr)

Ouvert :  
Du lundi au samedi  
De 9h30 à 19h sans interruption  
(Sauf dimanche et jours fériés)



*Parce que Recevoir est tout un Arts !*

Traiteur  
Organisateur de réception  
Recherche de salles  
Séminaires, mariages,  
fêtes familiales



18 Avenue du Général DE GAULLE  
77610 Marles en Brie -  
Tél : 01.64.42.68.38  
Mob : 06.08.68.74.79  
E-mail : artstraitteur@wanadoo.fr  
[www.arts-traiteur.com](http://www.arts-traiteur.com)

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, LOUER  
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Faites confiance à votre conseiller indépendant  
en immobilier près de chez vous !



- ▶ La puissance d'un **réseau national**
- ▶ Un **seul interlocuteur** de proximité
- ▶ Un **suivi personnalisé** régulier
- ▶ Une **communication** d'envergure

*Votre projet immobilier  
en toute sérénité !*



Contactez votre conseiller :  
**Fabien POLESE**  
06 30 47 18 49  
[fabien.polese@safte.fr](mailto:fabien.polese@safte.fr)



Flashez et découvrez  
mon site.  
[www.safte.fr](http://www.safte.fr)

# Nationale



## DÎNERS AMÉRICAINS, RESTAURANT ROUTIER

Souhaitez-vous passer une soirée agréable et conviviale autour d'un repas délicieux dans un restaurant ?

Découvrez notre restaurant le Nationale 4, et laissez-vous convaincre par nos nombreuses recettes succulentes.

Passez de douces soirées dans notre bel et agréable espace extérieur.

Vous pouvez commander à emporter !

ZAC Val Bréon  
77610 Châtres  
Tél. : 01 64 07 61 02

## ACCUEIL DE LOISIRS

Cette année encore, au mois de juillet, la municipalité a organisé un accueil de loisirs dans l'enceinte de notre école en partenariat avec la Fédération Familiales Rurales afin de répondre à un besoin de garde des enfants Marlois âgés de 3 à 12 ans.

Cet accueil de loisirs permet aux enfants de vivre des moments de rencontre, de partage, d'échanges et de découvertes d'activités ludiques et parfois de sensibilisation à une thématique environnementale ou sociale.

### Les principales activités de cet été :

- Des travaux manuels liés aux thématiques choisies par les enfants comme « la savane » et « les chevaliers ».
- Des sorties à la piscine, au Parc des félins et au Parc de Rentilly.
- Des rencontres avec des intervenants extérieurs tel que HANDISPORT et le SIETOM avec la mise en place de 2 composteurs.
- De nombreux jeux d'eau liés à la météo très estivale cet été.

Le conseil municipal a voté une nouvelle fois la mise en place de l'accueil de loisirs pour cet automne.



## OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE 2022

Le samedi 24 septembre 2022, la municipalité a participé à l'opération « nettoyons la nature » sponsorisée par les magasins Leclerc.

Les participants à cette manifestation de sensibilisation au respect de la nature se sont réunis à la mairie autour d'un café pour s'équiper de gants et pinces de ramassage.

Un grand merci à toutes les personnes volontaires motivées pour collecter les déchets jetés principalement dans les fossés.

La meilleure récolte des mégots a été récompensée par la mairie à l'équipe gagnante !

Sans oublier les enfants, les bénévoles et les enseignants de l'école élémentaire de Marles-en-Brie qui ont participé à cet événement le vendredi 23 septembre



# CIVISME - BIEN VIVRE ENSEMBLE



Malgré la mise en place du dispositif Toutounet, encore trop de déjections canines jonchent les trottoirs, les espaces verts et massifs de Marles-en-Brie.

En matière de législation nous vous rappelons que :

- Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

- En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère

classe (35 euros).

En outre, il est rappelé que par arrêté municipal, du 17 mars 2003 :

- Il est interdit d'abandonner, de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, places et autres points de la voie publique.

- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. L'accès des aires de jeux et bacs à sable est strictement interdit aux animaux.

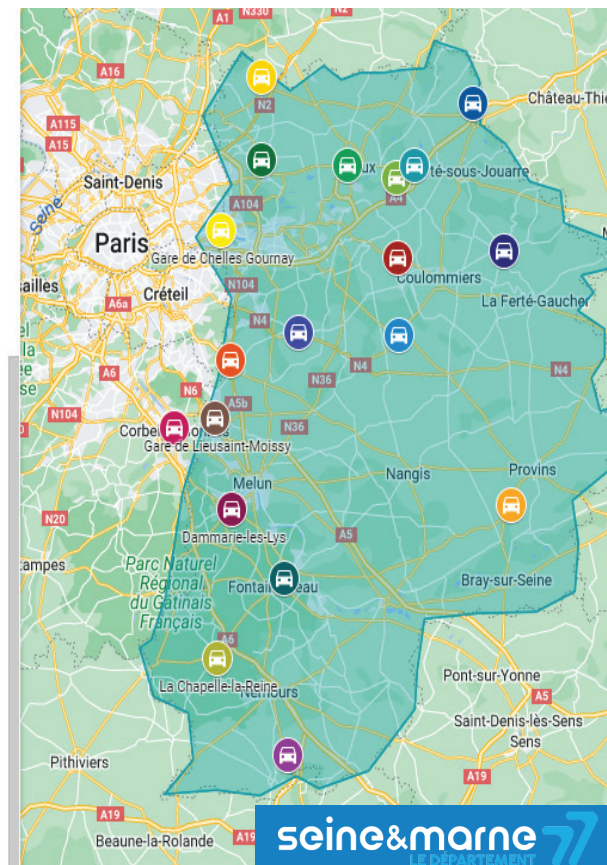
Nous comptons sur le civisme de chacun pour conserver la propreté des rues et espaces verts de notre commune.

## COVOITURAGE

Plus de 65% des habitants utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail avec un très faible taux d'occupation de 1,19 personne par véhicule.

Plusieurs stations multimodales de covoiturage, qui permettent aux utilisateurs de se regrouper pour faciliter et sécuriser l'embarquement et la dépose des passagers et de changer de moyen de transport, ont été aménagées et sont mises à la disposition des Seine-et-Marnais. Elles sont situées sur des axes stratégiques très empruntés aux heures de pointe :

- A4 - Dhuisy
- Brie-Comte-Robert
- Dammarie-les-Lys
- Gare de Changis St Jean
- Gare de Chelles Gournay
- Gare de Corbeil Essonnes
- Gare de Fontainebleau-Avon
- Gare de Lieusaint-Moissy
- Gare de Longueville
- Gare de Meaux
- Gare de Souppes - Château-Landon
- Gare de Tournan
- Gressy
- La Chapelle-la-Reine
- Montceaux-lès-Meaux
- Othis (derrière l'église)
- Pézarches
- Rebais
- Saint Blandin



# GALERIE DE PHOTOS...



Marjorie et Jonathan Rousselet  
le 2 juillet 2022



le 3 septembre 2022

## MARLATHON 2022 DIMANCHE 4 SEPTEMBRE



TROIS  
COURSES

2,8 Km

5 Km

10 Km

QR CODE

informations / inscriptions : h++







# MARCHÉ DE NOËL MARLES-EN-BRIE

*Associations - Artisans - Producteurs - Commerçants*

*Samedi 3 Décembre*

*De 15h00 à 22h00, Place de la Mairie.  
Rendez-vous à 15h, pour une  
promenade avec le Père Noël*



# COUP D'OEIL SUR...

## LES GESTES QUI SAUVENT (2)

Chez les adultes, l'étouffement survient généralement au cours d'un repas, en présence d'autres personnes. Dans tous les cas, il faut agir vite !

### LES ÉTAPES DE L'INTERVENTION

- 1- La victime ne peut pas répondre (elle secoue éventuellement la tête), mais est consciente.
- 2- La victime ne peut ni parler, ni respirer, ni tousser. Elle peut émettre des sifflements ou tenter de tousser sans émettre de bruit.
- 3 - Donnez un maximum de 5 claques dans le dos de la victime. Après chaque claque, vérifiez si tout rentre dans l'ordre.
- 4 - Si les claques dans le dos n'ont pas d'effet, effectuez un maximum de 5 compressions abdominales.
- 5 - Si le problème n'est toujours pas résolu, alternez 5 claques dans le dos et 5 compressions abdominales.
- 6 - Si la victime perd connaissance, posez-la délicatement au sol et alertez immédiatement les secours, puis entreprenez une réanimation cardio-pulmonaire en commençant par effectuer 30 compressions thoraciques
- 7 - Poursuivez la réanimation jusqu'à ce que les secours arrivent ou que la victime reprenne une respiration normale.

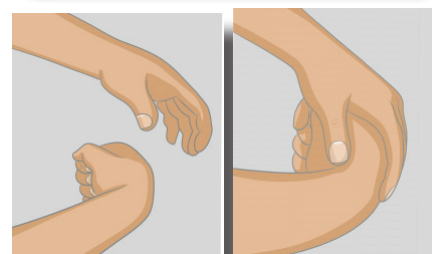
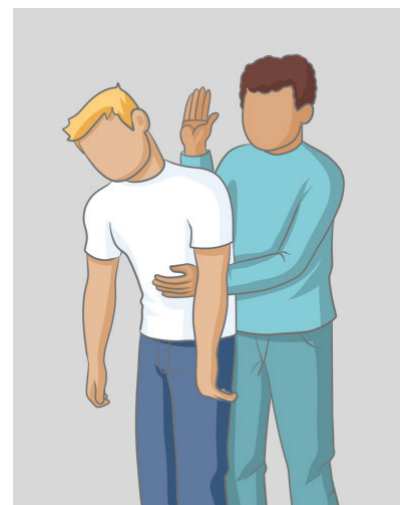
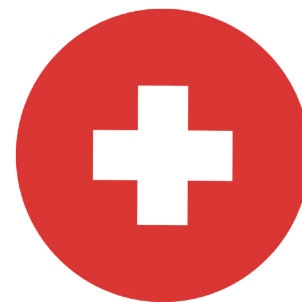
### TECHNIQUE : LES CLAQUES DANS LE DOS (ADULTE ET ENFANT DE PLUS D'UN AN)

- Tenez-vous sur le côté et un peu en arrière de la victime.
- Penchez-la vers l'avant en soutenant sa poitrine d'une main, ce qui permettra à l'objet obstruant les voies aériennes de ne pas s'enfoncer davantage dans la trachée.
- Administrez un maximum de 5 claques entre les omoplates. Chaque claque a pour but de provoquer un mouvement de toux permettant de déloger l'objet.
- Après chaque claque, observez si le corps étranger a été rejeté ou non. Dans l'affirmative, la victime reprend sa respiration et tousse, et il est inutile de lui donner d'autres claques dans le dos.

### TECHNIQUE : LES COMPRESSIONS ABDOMINALES (ADULTE ET ENFANT DE PLUS D'UN AN)

- Tenez-vous derrière la victime et placez vos bras autour de la partie supérieure de son abdomen.
- Penchez la victime vers l'avant.
- Placez un de vos poings fermés entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum.
- Maintenez votre poing en place à l'aide de votre autre main. Enfoncez fortement votre poing vers vous et vers le haut. Recommencez ce geste 5 fois au maximum.

Ces contenus sont extraits du guide des gestes qui sauvent de la Croix-Rouge française, remis à chaque participant à une formation PSC 1.  
Textes : Dr Pascal Cassan, Dr Daniel Meyran, Dr Vincent Hubert



## FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX TITULAIRES DU BACCALAURÉAT

Monsieur le Maire et son équipe adressent toutes leurs félicitations à nos jeunes étudiants qui viennent d'obtenir le baccalauréat général ou professionnel. Pour récompenser ces jeunes Marlois et Marloises, les membres du Conseil municipal ont accueilli les bacheliers qui ont bien voulu répondre à notre invitation à la mairie, le **SAMEDI 8 OCTOBRE** à 11h. Nous avons célébré cet événement autour d'un verre avec une remise de chèque cadeau FNAC de 30€ pour récompense. Merci aux parents des nouveaux diplômés qui ont bien voulu se joindre à nous pour échanger



## CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2022/203

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1 <sup>er</sup> septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

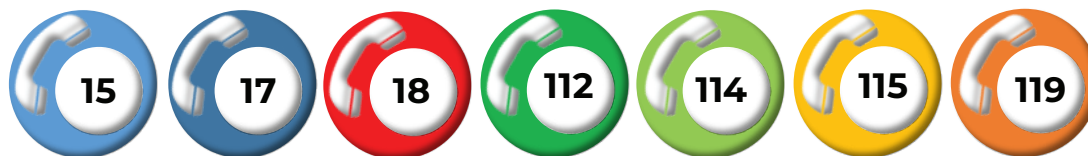
## TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Chères Marloises, chers Marlois.

Cette période qui précède les fêtes est traditionnellement l'une des plus maussades; et cette fin d'année 2022 fait particulièrement l'effet d'un coup de massue pour notre moral. Que d'incohérences : On nous demande de baisser la température de nos radiateurs pour faire face à la hausse des prix de l'énergie sachant que nous n'avons plus de médecins pour nous soigner si nous attrapons froid. On nous encourage à utiliser les transports en commun pour économiser sur l'essence mais aussi par soucis d'écologie, mais on nous supprime une ligne de bus, et le train qui mène à Paris n'en finit plus de subir des perturbations multiples (souvent techniques).

Le ras le bol est compréhensible. Mais dans cette période compliquée il est essentiel de garder sa positivité. Nous avons vu justement émerger, grâce aux réseaux sociaux dédiés au village, un esprit de partage et d'entraide, et pour cela un grand merci aux donateurs. Restons sur cette dynamique, gardons le moral, et l'approche des fêtes et la venue du père Noël apportera certainement un peu de baume au cœur en plus. Prenez soin de vous, L'équipe Marl'Ensemble.

# N° UTILES / URGENCES



SAMU Gendarmerie Pompiers N° d'urgence Européen Urgence SMS Malvoyant SAMU social Enfance maltraitée



<b>SOS Médecins</b> .....	<b>3624</b>
<b>Médecin de garde 24/24 - 7/7</b> .....	<b>0 825 826 505</b>
<b>Pharmacie de garde</b> .....	<b>01 60 71 58 00</b>
<b>Urgences du site de Fontainebleau</b>	
• <b>Urgences adultes</b> .....	<b>01 60 74 11 11</b>
• <b>Urgences pédiatriques</b> .....	<b>01 60 74 12 96</b>
• <b>Urgences gynécologiques</b> .....	<b>01 60 74 14 37</b>
	<b>01 60 74 12 77</b>
• <b>Urgences obstétricales</b> .....	<b>01 60 74 12 70</b>
	<b>01 64 74 12 77</b>
<b>Permanence des soins dentaires</b> .....	<b>01 64 79 75 29</b>
<b>Croix rouge Écoute</b> .....	<b>0 800 306 306</b>
<b>Violences conjugales</b> .....	<b>3919</b>
<b>Centre anti-poison</b> .....	<b>01 40 05 48 48</b>
<b>Urgence Gaz</b> .....	<b>0 900 473 333</b>
<b>Urgence Électricité</b> .....	<b>0 810 333 018</b>

## Pharmacies ouvertes 24h/24h

**Pharmacie de la Gare :**  
3 place de la révolution  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. : 01.60.64.22.88.

**Pharmacie Khun :**  
Centre commercial Bay  
1 Av. de Lingfeld  
77200 Torcy  
Tél. : **01.60.05.86.36.**



## INFIRMIÈRES LIBÉRALES

M<sup>me</sup> STEICHEN Karine  
M<sup>me</sup> FABRE Sophie  
Tél. : 06 32 57 87 88

### Maison de Santé Hardy

13 Rue Lavoisier  
77610 MARLES-EN-BRIE  
Tel accueil: 07 80 77 37 64

M. Frédéric <b>THIRION</b>	Masseur-Kinésithérapeute	07 80 77 37 64
M <sup>me</sup> . Carlotta <b>MARENA</b>	Masseur-Kinésithérapeute	
M. Johnny <b>BARRAL</b>	Masseur-Kinésithérapeute	07 80 77 37 64
M <sup>me</sup> . Fanny <b>TROUSSARD</b>	Diététicienne-Nutritionniste	01 64 06 15 97
M <sup>me</sup> . Colette <b>BARRAULT</b>	Pédicure-Podologue	06 81 32 95 14
M <sup>me</sup> . Magdalena <b>PAWLOWSKA</b>	Psychologue	07 63 43 80 75
M. Robert <b>COHEN</b>	Chirurgien-Dentiste	01 64 25 96 32
M. Emmanuel <b>BEMBARON</b>	Chirurgien-Dentiste	01 64 25 96 32
M <sup>me</sup> . Alexandra <b>RIBEIRO</b>	Orthophoniste	
M <sup>me</sup> . Floriane <b>NAVARETTE</b>	Etiopathe	



Doctolib

Doctolib

Doctolib

Doctolib

### Association Aide à domicile Centre 77

Association loi 1901 à but non lucratif  
23 rue du Général Leclerc  
77540 Rozay-en-Brie  
Tél. : 01 64 07 76 10



Gendarmerie de Mortcerf :  
01 64 04 30 24

Gendarmerie de Rozay-en-Brie :  
01 64 25 60 25



### Maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - fermé le mardi après-midi - Secrétariat assistante maternelle : 01 64 25 07 25 - Service PMI petite enfance : 01 64 25 03 60 - Direction : 01 64 25 03 70 - Service de l'aide sociale à l'enfance : 01 64 25 03 75 - Secrétariat RSA : 01 64 25 07 40 - Service de l'allocation personnalisée d'autonomie : 01 64 25 07 05.

**BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU  
KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE  
Hamilton SABOT  
CABINET MÉDICAL  
RUE DU PRESBYTÈRE**

